

Créer des bordereaux de régularisation

Pour utiliser les fonctions décrites dans cette documentation il faut disposer :

- De CASSIOPEE V2015.T5 pour la Gamme 2009 de nos produits,
- De CASSIOPEE V2016.C3 pour la Gamme 2016.

La gestion Multi-Contrats, déjà présentée par ailleurs, est incluse dans ces versions.

Ces versions de CASSIOPEE permettent

- De modifier les informations du bordereau (S21.G00.22) créé automatiquement par CASSIOPEE (période, montant, etc.),
- D'ajouter de nouveaux bordereaux à un organisme social. Cette manœuvre est indispensable lorsqu'il y a des régularisations à introduire sur un mois passé,
- De modifier les informations relatives aux cotisations agrégées (S21.G00.23). Il est possible d'en supprimer et/ou d'en créer sur le bordereau du mois créé par CASSIOPEE, mais aussi de faire ces mêmes opérations sur un bordereau supplémentaire que vous auriez ajouté.

En l'état actuel des choses CASSIOPEE ne crée pas automatiquement ces bordereaux de régularisation, un seul bordereau est créé par organisme social. C'est à vous qu'il incombe de le faire en utilisant les procédures prévues décrites ci-après.

Principe de fonctionnement

Action	Entête	Déclaration	Entreprise	Etab./Prévoy.	Versements	Bordereaux	Individus	Contrats	Signalements	Rémur
Bordereaux (S21.G00.22)										
URS	URSSAF			753759570000	869501056000	01/07/2016	31/07/2016	12633.74		
Cotisations agrégées d'un bordereau (S21.G00.23)										
Organisme Social	Code	Qualif.	Taux	Assiette (transmis)	MSM (pour info)	Cotisation	INSEE Com.			
URSSAF	004	921				269.18				
URSSAF	027	920	0	25 843.72	25 843.72					
URSSAF	100	920	1	3 093.18	3 093.18					
URSSAF	100	920	4.4	1 942.86	1 942.86					

Astuce : en double-cliquant ici plutôt que sur l'icône des cotisations agrégées, vous accédez directement en mise à jour de la bonne cotisation agrégée.

L'onglet « Bordereaux » fait apparaître deux nouvelles icônes : une pour mettre à jour les bordereaux, l'autre les cotisations agrégées.

Pour modifier (ajouter / supprimer) un bordereau vous devez d'abord cliquer sur le bordereau concerné, puis sur l'icône . Pour modifier une cotisation agrégée, vous devez d'abord cliquer sur la ligne de cotisation agrégée à modifier, puis sur l'icône .

Gestion des bordereaux

Après avoir cliqué sur l'icône de mise à jour l'écran suivant est proposé. Vous devez d'abord choisir parmi une des trois actions proposées.

Organisme Social	Id Org Social	Id Entité	Période du	Au	Montant
URSSAF	75375957000017	86950105600020	01/07/2016	31/07/2016	12 633.74

Choisissez l'action à effectuer tout d'abord.

Modification d'un bordereau

Organisme Social	Id Org Social	Id Entité	Période du	Au	Montant
URSSAF	75375957000017	86950105600020	01/07/2016	31/07/2016	12 633.74

« Modifier le bordereau affiché » rend actif les champs « détail » du bordereau (Id. organisme Social, période, montant).

Astuce : vous pouvez vous aider des commandes - et + pour obtenir une nouvelle période sans la saisir.

Quand il s'agit d'un bordereau de régularisation, la période est en général antérieure à celle du bordereau du mois. Un montant de bordereau négatif est admis dans ce cas.

Les données sont enregistrées au fur et à mesure de leur correction et sont bien prises en compte quand vous fermez cette fenêtre.

Suppression d'un bordereau

Si vous choisissez de « supprimer le bordereau affiché » vous recevrez d'abord l'invite suivante :

CASSIOPEE 2016

La suppression de ce bordereau entraîne aussi la suppression des éventuelles cotisations agrégées qui lui sont liées.

Confirmez-vous la suppression du bordereau actuellement affiché ?

Oui Non

Les cotisations agrégées étant obligatoirement dépendantes d'un bordereau, la suppression du bordereau entraîne en cascade la suppression des cotisations agrégées qui y sont liées.

Ajout d'un bordereau

Pour créer un bordereau de régularisation vous devrez choisir l'option « Ajouter un bordereau ». L'écran proposé dans ce cas est le suivant :

Mise à jour d'un bordereau

Action à effectuer :

Modifier le bordereau affiché

Supprimer le bordereau affiché

Ajouter un bordereau

Organisme concerné : URSSAF

Période du : 01/07/2016

au : 31/07/2016

Montant du bordereau : 0

Bordereau sélectionné

Organisme Social	Id Org Social	Id Entité	Période du	Au	Montant
URSSAF	75375957000017	86950105600020	01/07/2016	31/07/2016	12 633.74

Ajouter ce nouveau bordereau

Fermer

Les données du nouveau bordereau se saisissent dans la partie en bleu. Vous pouvez vous aider des touches + et - pour vous faire proposer une autre période.

Cliquez sur le bouton « Ajouter ce nouveau bordereau » en fin de traitement. La fenêtre se ferme après l'ajout et vous trouvez dans une situation analogue à celle-ci :

Action	Entête	Déclaration	Entreprise	Etab./Prévoy.	Versements	Bordereaux	Individus	Contrats	Signalements	Rémur
Bordereaux (S21.G00.22)										
URS	URSSAF	753759570000	869501056000	01/06/2016	30/06/2016	0.00				
URS	URSSAF	753759570000	869501056000	01/07/2016	31/07/2016	12633.74				
Cotisations agrégées d'un bordereau (S21.G00.23)										
Organisme Social	Code	Qualif.	Taux	Assiette (transmis)	MSM (pour info)	Cotisation	INSEE Com.			
URSSAF	004	921	0			269.18				
URSSAF	027	920	0	25 843.72	25 843.72					

Il y a désormais un bordereau de plus dans cette DSN.

En cliquant sur chaque ligne de bordereau vous faites apparaître dans le bloc S21.G00.23 les cotisations agrégées qui sont liées à chacun. Il n'y en a aucune à ce stade

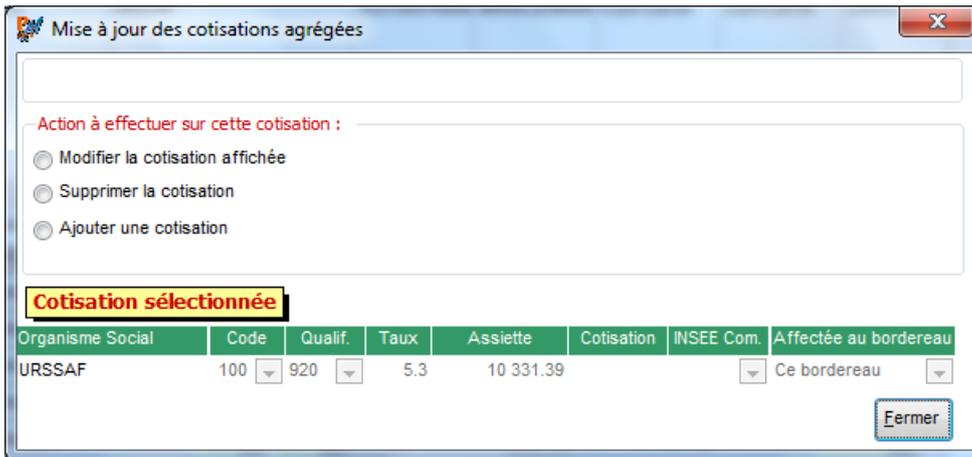
sur le bordereau qui vient d'être ajouté.

Modification des cotisations agrégées

Vous pouvez cliquer sur l'icône qui apparaît sur le côté droit, mais le plus efficace est de double-cliquer sur la ligne à modifier dans le champ « Organisme Social » :

Organisme Social	Code	Qualif.	Taux	Assiette (transmis)	MSM (pour info)	Cotisation	INSEE Com.
URSSAF	004	921	0			269.18	
URSSAF	027	920	0	25 843.72	25 843.72		
URSSAF	100	920	1	3 093.18	3 093.18		
URSSAF	100	920	4.4	1 942.86	1 942.86		
URSSAF	100	920	5.3	10 331.39	10 331.39		
URSSAF	100	920	6.9	10 476.29	10 476.29		
URSSAF	100	921	0	3 093.18	3 093.18		
URSSAF	100	921	0	1 942.86	1 942.86		

Ceci a pour effet d'ouvrir directement une fenêtre sur les données de cette ligne :



Le principe est le même que pour le bordereau : choisissez d'abord une action parmi celles proposées.

A noter cependant :

- Si vous modifiez la cotisation, vous voyez apparaître un nouveau champ « Affectée au bordereau ». Par défaut il a la valeur « Ce bordereau », ce qui signifie que la cotisation est attachée au bordereau actuellement sélectionné. Si vous avez créé plusieurs bordereaux, la liste contiendra tous les bordereaux de cet organisme social. C'est donc un moyen simple de déplacer une cotisation agrégée d'un bordereau à l'autre d'une même caisse, ce qui sera expliqué dans l'exemple plus loin,
- Si vous avez sélectionné les options de modification ou de suppression, il est possible d'enchaîner plusieurs actions sur plusieurs cotisations agrégées du bordereau grâce à la nouvelle liste qui apparaît.

Ce que montre l'écran ci-après :



La liste déroulante permet de passer simplement d'une cotisation à l'autre pour effectuer l'action choisie (modification ou suppression).

La suppression d'une cotisation agrégée nécessite une confirmation. ATTENTION ! C'est à vous de corriger éventuellement le montant du bordereau.

Illustration dans CASSIOPEE

Exemple 1 – Transférer une cotisation agrégée de la période vers un nouveau bordereau

Dans la situation de départ de cet exemple, la DSN mensuelle de Juillet 2016 calculée par CASSIOPEE fait apparaître une assiette négative pour la cotisation agrégée 479 (forfait social 8%). Cette particularité est due à une régularisation effectuée sur les bulletins de paye du mois, suite au constat d'un trop versé les mois précédents.

URSSAF	479	920	0	-1 862.69	23 490.72
URSSAF	671	921	0		1 183.36
URSSAF	772	920	0	25 843.72	51 687.44

Telle quelle la DSN serait rejetée, les assiettes négatives ne sont pas admises sur le bordereau du mois en cours.

Pour résoudre ce problème, il faut :

- Ajouter un bordereau URSSAF portant sur la période passée (par exemple juin 2016),
- Déplacer la cotisation agrégée sur ce nouveau bordereau.

Ajout du bordereau de régularisation

Pour réaliser cette opération, vous devez sur l'onglet « Bordereaux » :

Bordereaux (S21.G00.22)						
URS	URSSAF	753759570000	869501056000	01/07/2016	31/07/2016	12633.74

Cotisations agrégées d'un bordereau (S21.G00.23)							
Organisme Social	Code	Qualif	Taux	Assiette (transmis)	MSM (pour info)	Cotisation	INSEE Com.
URSSAF	004	921	0			269.18	
URSSAF	027	920	0	25 843.72	25 843.72		

- ❶ Sélectionner le bordereau URSSAF en cliquant dessus pour le surligner,
- ❷ Cliquer sur l'icône de mise à jour du bordereau, ce qui a pour effet d'ouvrir la fenêtre ci-dessous :

Bordereaux (S21.G00.22)						
URS	URSSAF	753759570000	869501056000	01/07/2016	31/07/2016	12633.74

Mise à jour d'un bordereau

Action à effectuer :

- Modifier le bordereau affiché
- Supprimer le bordereau affiché
- Ajouter un bordereau

Bordereau sélectionné

Organisme Social	Id Org Social	Id Entité	Période du	Au	Montant
URSSAF	75375957000017	869501056000020	01/07/2016	31/07/2016	12 633.74

Fermer

Vous devez alors :

- ③ Choisir l'action « Ajouter un bordereau »,
- ④ Le remplir correctement (attention à la période),

Au final, votre écran sera analogue au suivant :

Organisme Social	Id Org Social	Id Entité	Période du	Au	Montant
URSSAF	75375957000017	86950105600020	01/07/2016	31/07/2016	12 633.74

Pensez bien à cliquer ici pour valider votre ajout de bordereau.

- ⑤ Une fois ce nouveau bordereau rempli, validez cet ajout. La fenêtre de mise à jour des bordereaux se ferme alors.

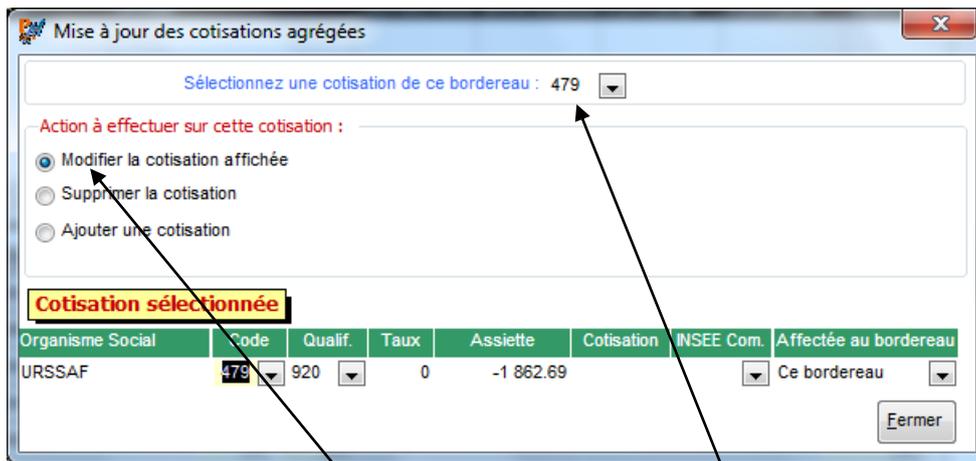
Vous avez réalisé la première étape (ajout d'un bordereau), il faut maintenant déplacer la cotisation agrégée à assiette négative vers ce nouveau bordereau.

Affectation de la cotisation agrégée au nouveau bordereau

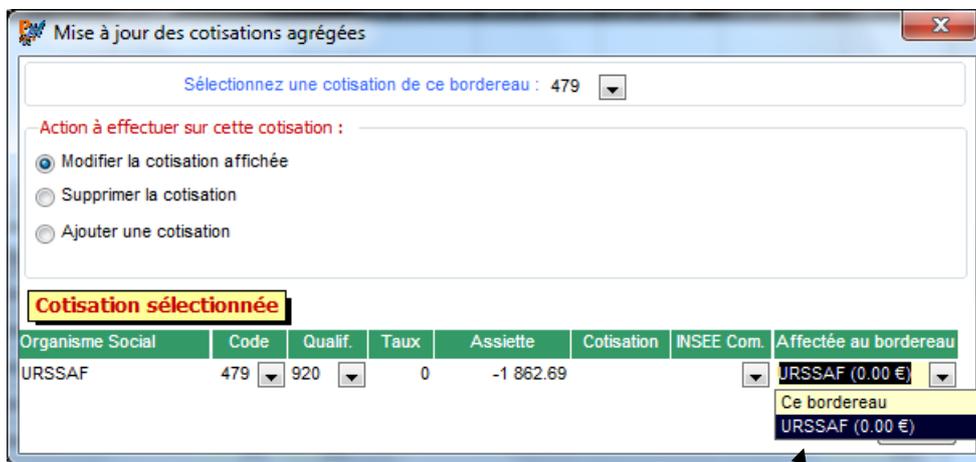
L'écran affiché à cet instant est alors analogue au suivant (2 bordereaux apparaissent) :

Organisme Social	Code	Qualif.	Taux	Assiette (transmis)	MSM (pour info)	Cotisation	INSEE Com.
URSSAF	004	921	0			269.18	
URSSAF	027	920	0	25 843.72	25 843.72		
URSSAF	100	920	1	3 093.18	3 093.18		

- ⑥ Sélectionnez le bordereau d'origine, si ce n'est déjà fait,
- ⑦ Cliquez sur l'icône des cotisations agrégées ou, mieux encore, double-cliquez sur la ligne de cotisations agrégées que vous voulez modifier (dans le champ Organisme Social). Ceci ouvre la fenêtre de mise à jour des cotisations agrégées, comme dans l'illustration ci-dessous :



- ⑧ Choisissez l'option « Modifier la cotisation affichée », après avoir recherché au besoin la cotisation qui vous intéresse grâce à la liste déroulante du haut de l'écran,



- ⑨ Affectez la cotisation au nouveau bordereau créé qui apparaît désormais dans la liste.

Les manipulations sont terminées. Vous constaterez en cliquant alternativement sur le premier et le deuxième bordereau que les cotisations qui en dépendent ne sont plus les mêmes.

Bordereaux (S21.G00.22)							
URS	URSSAF	753759570000	869501056000	01/06/2016	30/06/2016	0,00	
URS	URSSAF	753759570000	869501056000	01/07/2016	31/07/2016	12633.74	

Cotisations agrégées d'un bordereau (S21.G00.23)							
Organisme Social	Code	Qualif.	Taux	Assiette (transmis)	MSM (pour info)	Cotisation	INSEE Com.
URSSAF	479	920	0	-1 862.69	23 490.72		

Dans cet exemple nous n'avons pas corrigé les montants de bordereaux, mais cela est possible. Un bordereau à montant négatif est admis, tant que ce n'est pas sur le mois en cours.

Créer un deuxième bordereau avec un montant négatif et sans cotisation agrégée dépendante paraît également admis, nous l'avons vérifié.

Vous pouvez si besoin modifier l'enregistrement « Versement » (S21.G00.20) pour le faire correspondre aux montants des bordereaux ainsi modifiés.

Ce qui n'est pas admis par contre, c'est que le montant global du versement soit négatif. Et cela ne semble pas prévu dans la DSN, le cahier des charges évoque une négociation « hors DSN » avec l'URSSAF dans ce genre de situation.

Exemple 2 – Ajouter une cotisation agrégée de régularisation à un nouveau bordereau

Dans ce deuxième exemple il s'agit de corriger les assiettes de cotisations agrégées déclarées pour un mois passé, et plus précisément de les diminuer.

Pour résoudre ce problème, il faut :

- Ajouter un bordereau URSSAF portant sur la période passée (par exemple juin 2016),
- Ajouter une cotisation agrégée avec des assiettes négatives à ce nouveau bordereau.

Ajouter un bordereau

Comme expliqué ci-dessus vous devez d'abord sélectionner le bordereau de l'organisme social concerné (en DSN phase 2 il n'y en a qu'un, ce ne sera plus vrai en DSN phase 3).

Action	Entête	Déclaration	Entreprise	Etab./Prévoy.	Versements	Bordereaux	Individus	Contrats	Signalements	Rémur
						URS URSSAF 753759570000 869501056000 01/07/2016 31/07/2016 12633,74				

- ❶ Cliquez sur le bordereau de la caisse concernée,
- ❷ Cliquez sur l'icône de mise à jour des bordereaux,

Mise à jour d'un bordereau

Action à effectuer :

Modifier le bordereau affiché Organisme concerné : URSSAF

Supprimer le bordereau affiché Période du : 01/06/2016

Ajouter un bordereau au : 30/06/2016

Montant du bordereau : 0

Ajouter ce nouveau bordereau

Bordereau sélectionné

Organisme Social	Id Org Social	Id Entité	Période du	Au	Montant
URSSAF	75375957000017	86950105600020	01/07/2016	31/07/2016	12 633.74

Fermer

- ❸ Ajoutez un nouveau bordereau, corrigez la référence à la période concernée, puis cliquez sur « Ajouter ce nouveau bordereau »,

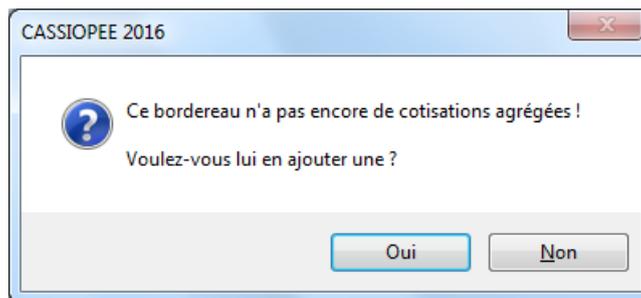
Ajouter une cotisation agrégée au nouveau bordereau

Bordereaux (S21.G00.22)						
URS	URSSAF	753759570000	869501056000	01/06/2016	30/06/2016	0,00
URS	URSSAF	753759570000	869501056000	01/07/2016	31/07/2016	12633,74

Cotisations agrégées d'un bordereau (S21.G00.23)							
Organisme Social	Code	Qualif.	Taux	Assiette (transmis)	MSM (pour info)	Cotisation	INSEE Com.
URSSAF	260	920	0	-23 564,00			

- ④ Sélectionnez le nouveau bordereau qui vient d'être ajouté,
- ⑤ Cliquez sur l'icône de mise à jour des cotisations agrégées,

CASSIOPEE vous envoie alors le message suivant :



- ⑥ Acceptez l'ajout et, dans la fenêtre qui vient de s'ouvrir, choisissez l'option « Modifier la cotisation affichée »,

Mise à jour des cotisations agrégées

Sélectionnez une cotisation de ce bordereau :

Action à effectuer sur cette cotisation :

Modifier la cotisation affichée
 Supprimer la cotisation
 Ajouter une cotisation

Cotisation sélectionnée

Organisme Social	Code	Qualif.	Taux	Assiette	Cotisation	INSEE Com.	Affectée au bordereau
URSSAF	260	920	0	-23 564,00			Ce bordereau

Fermer

- ⑦ Modifiez les champs de la cotisation agrégée comme souhaité. L'assiette correctrice est négative dans cet exemple,

Après cette saisie le nouveau bordereau compte une première cotisation qui lui est liée. Procédez ainsi pour d'autres cotisations s'il y en a sur cette période régularisation (juin 2016). Vous pouvez ajouter un troisième bordereau portant sur une autre période si nécessaire.